



**Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC**  
**Section des Hauts-de-Seine**

**SNUIPP92**

**Céline Potvin**  
**Pascal Houdu**  
**Secrétaires généraux**

Nanterre, le 5 novembre 2009

Monsieur ROSSELET  
Inspecteur d'Académie  
Directeur des Services départementaux  
de l'Education nationale  
Centre administratif départemental  
167/177, avenue Joliot-Curie  
92013 Nanterre cedex

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nos collègues directeurs ont reçu un courrier de votre part, daté du 3 novembre, concernant la saisie des élèves de leur école dans BE1D. Nous avons déjà eu l'occasion de vous faire part de notre opposition quant à la constitution d'un fichier centralisé et national d'élèves et les problèmes éthiques que cela pose.

Par ailleurs, ce courrier exige qu'ils aient fait la saisie de tous leurs élèves au plus tard le 13 novembre à 17h00. Cet ultimatum, nous ne pouvons l'appeler autrement, va mettre nos collègues dans une situation bien délicate. Leur professionnalisme risque ainsi d'être mis à mal.

D'une part, la charge de travail des directeurs n'a cessé d'augmenter ces dernières années sans disposer ni de temps ni de moyens supplémentaires (nouveaux programmes, nouveaux livrets, nouveaux projets d'école, développement du travail partenarial (santé, handicap, services sociaux...), organisation de l'aide personnalisée, nouvelle organisation du temps scolaire...).

D'autre part, de l'avis de nombreux directeurs, Base Elèves constitue plus une charge supplémentaire de travail qu'une aide à un meilleur fonctionnement du service public d'Education. D'ailleurs, quand ce logiciel a été mis en place, il avait été précisé que la base de données serait renseignée par les municipalités ce qui n'a jamais été mis en application.

Dans ce contexte, nous ne pouvons accepter qu'une telle charge de travail supplémentaire soit imposée à nos collègues en les obligeant à délaissier toutes les autres missions qui leur incombent. Et ce, pour renseigner un logiciel qui n'a pas encore démontré son efficacité dans le fonctionnement des écoles.

Nous nous opposerons à toute sanction de directeur n'ayant pu renseigner Base Elèves dans sa totalité.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez recevoir Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Céline POTVIN – Pascal HOUDU